### **EDITO**



# Un nouveau bureau parisien : 4 bis, rue du Colonel Moll.

En trois années, la partie parisienne de notre cabinet a été multipliée par quatre.

De fait, nos bureaux du 38, de la rue Saint Ferdinand, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, au sein desquels nous avions dépassé 40 professionnels, étaient devenus trop petits.

C'est ainsi que nous avons eu la chance de pouvoir, au bon moment, succéder au bureau parisien d'une mutuelle aux 4, et 4 bis, rue du Colonel Moll, toujours dans le 17e arrondissement, mais au bout de l'avenue Carnot, c'est-à-dire plus près de l'Étoile.

Succéder a signifié refaire la quasi-totalité des nouveaux lieux en 8 mois de chantier intense

C'est ainsi qu'aujourd'hui, ce nouveau site répond à plusieurs caractéristiques :

- le rez-de-chaussée a été conçu particulièrement pour nos clients et nos partenaires.
  A cet effet, par exemple, les salles de réunion ont gagné nouveau matériel et visio-conférence et entourent une cour intérieure fleurie, tout a été réalisé pour qu'ils s'y trouvent le mieux du monde;
- les deux étages supérieurs ont été pensés pour nos équipes. C'est ainsi que tous les partagent, dans des conditions de travail simples mais optimales, notamment par un lieu beaucoup mieux aménagé et plus tranquille;
- le sous-sol a été créé de toute pièce pour, d'une part, assurer la technicité nécessaire pour nos 1500 mètres carrés et, d'autre part, être à même d'organiser certains événements exceptionnels au sein d'une très grande salle de réunion ou de conférence par exemple.

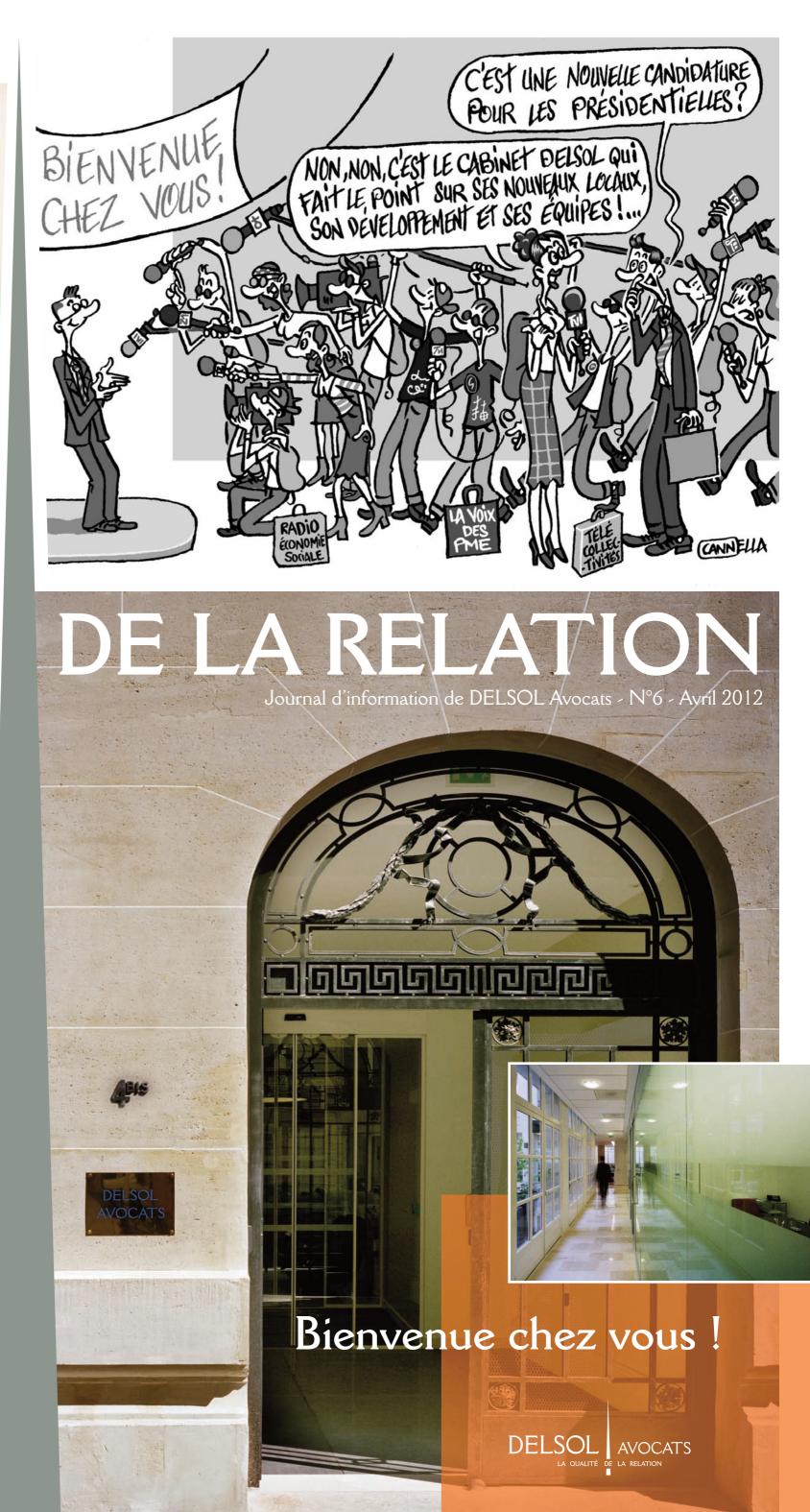
Le nouveau site de la rue du Colonel Moll nous permet à la fois :

- d'être la plus importante implantation parisienne d'un cabinet dont le siège est en province, ce qui permet à nos associés et nos clients lyonnais et rhônalpins de développer encore mieux leur activité centrale;
- d'offrir à présent à nos clients et partenaires parisiens une force de travail beaucoup plus significative (supérieure à 30 avocats) et présentant des spécialités différentes et complémentaires;
- enfin, de poursuivre ce développement compte tenu des places offertes par ces lieux.

Nous pouvons maintenant, après avoir fait du 12, quai Lassagne à Lyon une adresse des affaires lyonnaises, travailler à développer à Paris dans le même esprit le 4bis, rue du Colonel Moll.

Bienvenue à chacun d'entre vous.

Amaury NARDONE Président du Conseil d'Administration



# Bienvenue parmi nous!

Pour répondre aux exigences d'un développement soutenu en région parisienne, le cabinet a décidé de renforcer les équipes du bureau de Paris. Lionel DEVIC, of counsel du département « Organisations non lucratives », a ainsi été promu associé. En outre, le département « Droit des sociétés – Fusions-acquisitions » s'est adjoint les compétences de deux professionnels aguerris issus de structures réputées : Frédéricque MILOTIC et Pierre GOUGÉ.

### Lionel DEVIC Associé

Âgé de 38 ans, Lionel DEVIC est titulaire d'un DEA de Droit des affaires, obtenu en 1997 à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il a rejoint DELSOL Avocats dès février 1999, à Lyon tout d'abord, puis à Paris en 2011.

Il conseille des associations, des fondations, des fonds de dotation, des syndicats professionnels et des congrégations : en matière juridique et administrative lors de leur création, en matière fiscale, dans le cadre de la réorganisation de leurs activités et de leur patrimoine, pour la gestion spécifique de leurs éventuelles activités lucratives, lors de fusions entre organismes à but non lucratif et en matière de mécénat et de parrainage.

Parallèlement à ses activités de conseil, Lionel DEVIC est rédacteur à la revue Juris Associations, dont il a été le responsable de la rubrique fiscale pendant sept ans, et rédacteur spécialisé à la revue Tourisme & Droit (Editions Juris, Groupe Dalloz).

Il a publié l'ouvrage « Fonds de dotation » dans la collection Juri'Guide (Editions Juris, Groupe Dalloz 2009)

Passionné par le secteur non lucratif, il est membre fondateur et président d'une fondation reconnue d'utilité publique et directeur de la publication du premier site web gratuit dédié aux fonds de dotation, www.fonds-dotation.fr.

Xavier DELSOL, avec lequel Lionel travaille depuis plus de treize ans, dit de lui : « La nomination de Lionel vient reconnaître des années talentueuses consacrées aux acteurs du monde associatif et de l'économie sociale. Grâce à son expertise et à son dynamisme, il a acquis une grande légitimité auprès du secteur. Les espoirs que nous avons fondés sur lui n'ont jamais été déçus. »

### Frédéricque MILOTIC Associée

En provenance du cabinet ORSAY, Frédéricque MILOTIC apporte son expertise spécifique du financement d'acquisition et du private equity. Elle nous a rejoints début janvier, avec sa collaboratrice Perrine LABRUSSE.



Âgée de 43 ans, Frédéricque est diplômée de l'Université Paris II Assas. Elle est titulaire d'un DESS Droit des affaires et fiscalité et est également diplômée de l'Institut de droit des affaires.

Elle a débuté sa carrière en 1991 chez Arthur Andersen International. Elle a ensuite occupé pendant quatre ans les fonctions d'attachée de direction chargée du juridique au sein du groupe de logement social SOLENDI (collecte et distribution du 1% logement). Fin 1998, elle a rejoint le cabinet ORSAY, dont elle est devenue associée en 2001 ; elle y a créé le département dédié aux financements d'acquisitions.

Frédéricque s'implique surtout sur des dossiers de private equity, de capital investissement, de restructurations et d'opérations à effet de levier, avec un savoir-faire particulier dans le domaine des financements structurés (contrats de prêt, contrats d'OBSA, conventions de subordination, conventions sur le rang, sûretés, etc.). Elle intervient principalement pour des établissements financiers, banques, fonds d'investissement, financeurs mezzanine, et travaille aussi bien en anglais qu'en français.

Elle explique : « A ce stade de ma carrière, j'avais besoin de nouveaux défis, d'un projet ambitieux. J'ai été séduite par la culture entrepreneuriale du cabinet, sa volonté de développement continu mais harmonieux et par son souci constant de la satisfaction individuelle de chaque client. »

### Pierre GOUGÉ Of counsel

Pierre GOUGÉ nous a rejoints le 12 mars. Issu de cabinets anglo-saxons, il apporte une expérience affûtée des opérations de fusion-acquisition et de private equity, notamment celles comprenant un volet international.

Âgé de 39 ans, Pierre est diplômé de l'Université Paris II Assas. Il est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et fiscalité, d'un DESS de propriété industrielle et d'un DEA de philosophie du droit ; il est également diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.

Il a débuté sa carrière en 1999 en tant que juriste chez Air Liquide America Corp. à Houston. Il a ensuite exercé pendant six ans au sein du bureau parisien du cabinet anglais Linklaters en tant qu'avocat collaborateur. Puis il a rejoint en 2007 le bureau parisien du cabinet américain Debevoise & Plimpton.



Bienvenue ch





Pierre a développé une pratique reconnue en matière de fusions-acquisitions et de jointventures, françaises et internationales, et en matière de private equity, notamment de capital investissement.

Il intervient aussi bien en anglais qu'en français, pour des entreprises industrielles et de services, pour des managers, ainsi que pour des fonds d'investissement, français et étrangers.

Appelé à devenir associé à l'issue d'une période d'immersion, il détaille ses motivations : « Je souhaitais avant tout pouvoir exercer dans le cadre d'une relation plus directe et plus libre avec les clients, mais également bénéficier de toute la palette des expertises nécessaires en fusions-acquisitions (fiscal, social, financement, immobilier). DELSOL Avocats offre cette multitechnicité, avec en outre le pragmatisme et la souplesse des « boutiques » françaises, précieux pour mener à bien les transactions. »







### ez vous!

En mai 2011, le cabinet a succédé au siège parisien de la MACIF, rue du Colonel Moll, un beau bâtiment haussmannien idéalement placé dans le même quartier du 17<sup>e</sup> arrondissement que les anciens bureaux de la rue Saint Ferdinand, plus proche de l'Etoile, très bien desservi par les transports en commun et à proximité de plusieurs parkings.

#### Huit mois de rénovation

Huit mois ont été nécessaires pour rénover les lieux, pour les adapter aux exigences de notre métier et à notre façon spécifique de l'exercer. Après huit mois d'une rénovation approfondie, mais respectueuse de l'architecture initiale du bâtiment, les 41 membres de l'équipe ont investi les lieux mi-mars. Les structures d'origine en pierres de taille (comme le grand escalier desservant le premier étage ou la cour intérieure, par exemple) ont été préservées et mises en valeur.

#### Le charme d'une cour intérieure ancienne

Les nouveaux locaux disposent d'environ 1500 m² de surface, distribués sur trois niveaux, autour de trois côtés d'une vaste cour intérieure ancienne, pavée et agrémentée d'une fontaine : source de clarté, havre de paix au milieu de l'agitation parisienne...

## Deux étages pour les avocats et leurs assistantes

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages sont réservés aux équipes du cabinet ; ils offrent des espaces calmes, bénéficient d'une lumière naturelle, d'aménagements simples, de grandes capacités de rangement pour préserver la confidentialité des dossiers, et permettent à chacun de travailler efficacement et avec agrément.

### Un rez-de-chaussée dédié à l'accueil de nos clients et partenaires

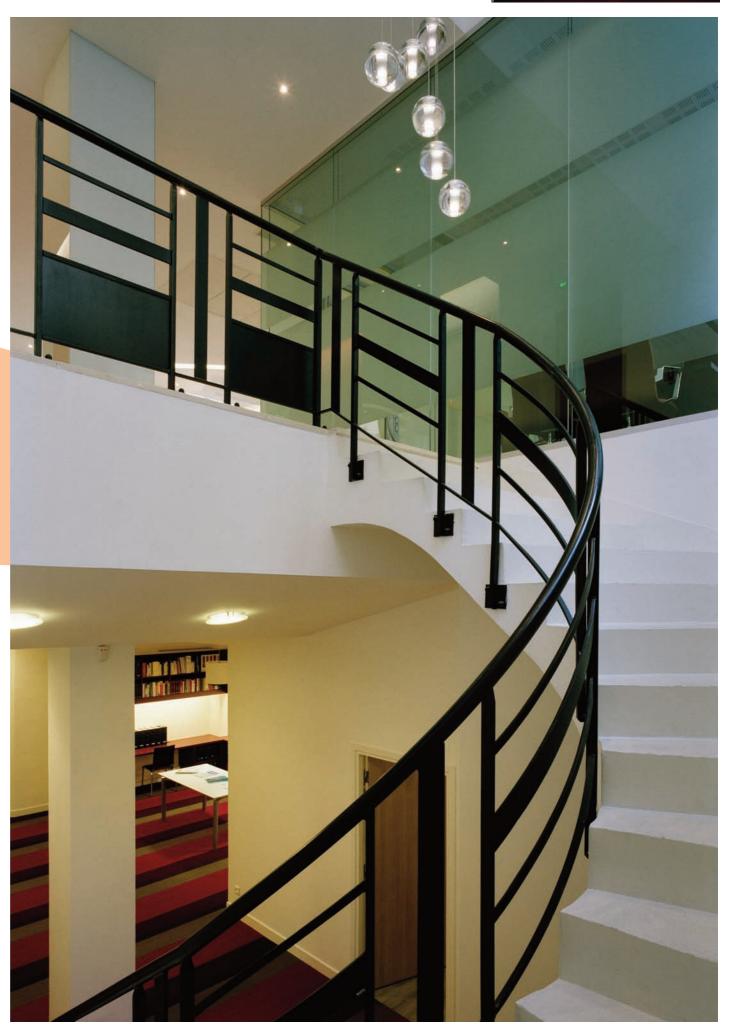
Le rez-de-chaussée vous est entièrement dédié: mobilier esthétique et fonctionnel, sièges confortables, équipement technologique (grands écrans, visioconférence), espaces épurés et lumineux, nombreuses salles de réunion de taille variable ouvrant toutes sur la cour intérieure; tout a été conçu pour vous offrir un lieu de travail agréable et performant, propice à la réflexion et aux négociations.

### Un sous-sol consacré au back-office

Un sous-sol total complètement réhabilité apporte en outre des espaces utiles pour les fonctions logistiques et techniques : informatique, reprographie, archivage, documentation, cuisine, etc.

### Une salle de conférence de 80 places

Une très grande salle de conférence, pouvant être également divisée, permet d'accueillir des événements exceptionnels réunissant jusqu'à 80 personnes, dans des conditions idéales de confort. Elle intègre un dispositif de vidéo projection avec grand écran.







### La presse en parle...

Jean-Philippe DELSOL, avocat fiscaliste et associé du département « Droit des sociétés – Fusionsacquisitions », a publié mi-décembre dans l'hebdomadaire Valeurs Actuelles un pamphlet sur l'immoralité de la fiscalité française actuelle, dans ses modalités comme dans son objet et ses fondements. Le 10 février, il a effectué dans le quotidien Les Echos une analyse sans concession des différents projets fiscaux des candidats à l'élection présidentielle, sous le titre « La vérité fiscale si je mens ». Mi-mars, il a été interviewé par l'hebdomadaire L'Expansion sur la constitutionnalité d'un impôt à 75% tel qu'annoncé par le candidat Hollande et sur la nécessité éventuelle de rétablir un plafonnement de la ponction fiscale.

Stéphane PERRIN, associé, et Agnès BARSI, avocat du département « Contentieux des affaires » ont publié dans le mensuel Décideurs Stratégie Finance Droit de janvier 2012 une chronique de propriété intellectuelle intitulée « Google Adwords vs titulaires de marques : la résistance s'organise ».

Lionel DEVIC, associé du département « Organisations non lucratives », a analysé dans le bimensuel Juris Associations du 15 janvier les principales nouveautés fiscales de la loi de finances pour 2012 et de la dernière loi de finances rectificative pour 2011, afférentes aux associations, fondations et autres organismes sans but lucratif. Dans le numéro de mi-décembre 2011, il avait répertorié les différentes façons de financer les activités cultuelles.

Mathieu LE TACON, of counsel du département « Droit fiscal », a signé le billet d'humeur du bimensuel Les Nouvelles Fiscales le 1er janvier 2012 sur le thème « L'exit tax, une bonne raison de s'exiler ? » et le 1er février sur le thème « Fiscalité française : dégradée avec perspective négative ? » ; il a répondu le 10 janvier aux questions du quotidien Les Echos pour un article intitulé « Immobilier coté : la fiscalité se durcit en 2012 », repris sur le site investir.fr ; début février, il a élaboré pour l'hebdomadaire économique Challenges les simulations de hausse d'impôt engendrées par le projet fiscal du candidat Hollande.

Frédéric SUBRA, associé, a été interviewé par Sicavonline en janvier pour un article de

fiscalité immobilière intitulé « Cession de logement hors résidence principale : pourquoi attendre le 1er février 2012 ? ».

Ensemble, ils ont publié les chroniques d'actualité en fiscalité du patrimoine de Lexbase Hebdo - édition fiscale pour les numéros

de fin novembre 2011 et fin janvier 2012 ; un article sur la régularisation des avoirs détenus à l'étranger pour le numéro de mars du mensuel Gestion de Fortune ; et pour le numéro du 20 février de l'hebdomadaire Option Finance, un article de fiscalité des restructurations intitulé « Article 210 B : l'amélioration des structures justifie à elle seule l'agrément fiscal ».



Frédéric SUBRA

L'hebdomadaire marseillais Les Nouvelles Publications consacre une page de son numéro du 11 au 17 février à la rencontre organisée par la CEFIM (Communauté économique et

financière méditerranéenne) sur le thème « Marseille Provence 2013, c'est demain! Entrepreneurs, vous pouvez être mécènes dès maintenant », au cours de laquelle Wilfried MEYNET, of counsel du département « Organisations non lucratives », a détaillé les différentes formes possibles de mécénat ainsi que leur régime fiscal.

Alexis BECQUART, associé du département « Organisations non lucratives », a rappelé dans le mensuel Echanges de février que de nombreuses entreprises de luxe organisent leur mécénat sous forme de fondation.

A l'occasion de la journée internationale du mécénat d'entreprise, Les Petites Affiches Lyonnaises et Les Petites Affiches de la Loire mettent en exergue, dans leur numéro du 9 au 15 mars, le fonds de dotation Chœur et Orchestre 19, créé avec le concours du cabinet et l'appui de deux dirigeants d'entreprise.

Alexis BECQUART

Alexis BECQUART, associé du département « Organisations non lucratives », a animé fin novembre à Paris une session dédiée au mécénat pour l'organisme de formation EFE, ainsi qu'un petit déjeuner technique sur le mécénat d'entreprise pour les

membres de la DFCG (association des directeurs financiers et contrôleurs de gestion) à Paris le 24 novembre. Le 12 janvier, il est intervenu lors d'une soirée organisée à Paris par la banque Indosuez sur le thème « L'immobilier au cœur du patrimoine des associations et des fondations ».

Jean-Philippe DELSOL, avocat fiscaliste et associé du département « Droit des sociétés -Fusions-acquisitions », est intervenu à Rennes le 8 décembre 2011, à Lyon le 6 février 2012 et à Lille le 7 février, lors d'une conférence organisée par l'IREF et Contribuables Associés sur le thème « Pour sortir de la crise, plus ou moins d'impôts? Les cas français, italien et

Laurent BUTSTRAËN, associé du département « Organisations non lucratives », est intervenu le 9 décembre à Paris en partenariat avec le cabinet Deloitte lors d'un petit-déjeuner débat « Spécial Associations » organisé par la banque HSBC sur le thème « Gestion quotidienne d'un

> fonds de dotation : points d'attention ». Il a également animé à Lyon deux formations du CADEC, l'une le 24 janvier sur le thème « L'association : un employeur comme un autre », l'autre le 3 avril sur le thème « La conformité des statuts : les rédiger, les modifier ».

> Le 26 avril, il intervient à Bordeaux dans le cadre d'un colloque organisé par l'URIOPSS Aquitaine sur le thème « Patrimoine immobilier: un défi pour le secteur associatif médico-social ».

Frédéric SUBRA, associé, Mathieu LE TACON, of counsel, Jérôme CUBER,

Violaine DIEUDONNE-LANGELOT et Laure GAY-BELLILE, avocats du département « Droit fiscal », ont présenté un tour d'horizon de l'actualité fiscale et des dernières lois de finances lors de deux petits déjeuners débats, le mardi 10 janvier à Paris et le jeudi 12 janvier

à Lyon. Au programme : loi de finances pour 2012 - taxe exceptionnelle sur les hauts revenus, plus-values immobilières et mobilières, investissement locatif, niches fiscales et plafonnement global; 4e loi de finances rectificative pour 2011 - gel du barème de l'impôt sur le revenu, taux de prélèvement forfaitaire libératoire, taux de TVA de 7%, contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés; panorama fiscal 2011 et perspectives 2012.

Les principaux points ont été repris lors d'une interview vidéo diffusée sur Les Echos TV.

Xavier DELSOL, associé du département « Organisations non lucratives », est intervenu sur le thème « Les outils de la philanthropie : fondation et fonds de dotation » lors de la première édition des Journées de l'Ingénierie Patrimoniale (JIP) à Paris les 2 et 3 février.

Aldo SEVINO, associé, et Roseline MARILLER, avocat du département « Droit public », ont animé à Lyon le 10 février un petit-déjeuner débat sur le thème « Bilan d'un an de réforme des collectivités territoriales ».

Lionel DEVIC, associé du département « Organisations non lucratives », a co-animé à Paris le 29 mars pour les membres de l'Association Française des Fundraisers un petit déjeunerdébat sur le thème du mécénat et de la collecte de fonds à l'échelle européenne.

Le cabinet sera, avec Chorum, le Crédit Mutuel, Deloitte-In Extenso et Juris Associations, l'un des organisateurs du premier Forum Régional Rhône-Alpes des Associations et Fondations à Lyon le 26 juin prochain. Conçu comme le rendez-vous des dirigeants et responsables rhônalpins du secteur associatif, il proposera pendant une journée des conférences techniques, des ateliers pratiques et des rencontres avec des experts du secteur.

> De La Relation N°6 Avril 2012 Directeur de publication: Amaury NARDONE



#### **PARIS**

4 bis, rue du Colonel Moll 75017 PARIS Téléphone: 33 (0) 1 53 70 69 69

Télécopieur: 33 (0) 1 53 70 69 60

#### LYON

12, quai André Lassagne 69001 LYON Téléphone: 33 (0)4 72 10 20 30 Télécopieur : 33 (0)4 72 10 20 31

### **MARSEILLE**

1, place Félix Baret 13006 MARSEILLE Téléphone: 33 (0)4 96 11 42 54

Télécopieur : 33 (0)4 96 11 42 52

Pour plus d'informations :

magazine Décideurs Stratégie Finance

Le Magazine des Affaires situe pour

sa part DELSOL Avocats à la 8e place

d'euros.

3 lauréats pour le fonds de dotation DELSOL Avocats

### Le fonds de dotation DELSOL Avocats a sélectionné

avec le jury pluripartite du Forum National des Associations et Fondations, à Paris le 27 octobre dernier, les trois projets soutenus au titre de l'année 2011. Le premier prix de 14 000 € a été attribué à Planète Enfants, qui aide les mères népalaises à développer une activité génératrice de revenus, afin de leur offrir une alternative au départ à l'étranger et de les aider à préserver leurs enfants de l'abandon, de la traite

Le deuxième prix de 6 000 € a été attribué à Ares Coop, qui permet à des SDF âgés et malades de sortir de l'assistanat en leur proposant un accompagnement social et professionnel et en les salariant jusqu'à la retraite sur des postes adaptés.

et de l'exploitation.

Le troisième prix de 3 000 € a été attribué à Approche, qui porte un chantier d'insertion fondé sur la valorisation de déchets, qui accompagne, encadre et forme des personnes en difficulté, valorise les matériels collectés et propose des biens d'équipement à bas prix.